fr

Press release | 12.03.2013

Coopération ACP-UE

Financement de la coopération de l'UE en faveur des pays ACP pour 2014-2020

Mardi 12 mars, le Parlement européen a voté en faveur du rapport d'initiative sur le 11ème Fonds européen au développement, qui financera la coopération avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les PTOM pour la période 2014-2020[1].

A l'issu du vote, **Jean-Jacob BICEP**, député européen du Groupe des Verts/ALE et délégué national aux régions et collectivités d'outremer, a déclaré :

"Cette réflexion autour du futur budget du Fonds européen au développement (FED) est cruciale au sein du Parlement européen, même si notre pouvoir d'influence est limité[2]".

"Des coupes de 11% sont actuellement prévues, c'est inacceptable! Comment atteindre les objectifs d'éradication de la pauvreté dans de telles conditions? Il nous faut un budget à la hauteur des objectifs fixés qui sont, à terme l'éradication de la pauvreté et l'indépendance des bénéficiaires vis-à-vis des donateurs. L'Union européenne doit se rappeler l'engagement qu'elle a pris, lors des Objectifs du Millénaire pour le Développement, de consacrer 0,7% de son produit intérieur brut à l'aide publique au développement, d'ici à 2015".

"Ce rapport est un premier pas vers un assainissement des relations qu'entretient l'Union européenne avec les pays ACP. Il faut aller vers plus de programmations conjointes, de partenariats et une mise en œuvre des projets décidés ensemble afin de rationnaliser l'aide et de renforcer son efficacité", a-t-il conclu.

Jean-Jacob BICEP, particulièrement investi sur ces questions de coopération et d'aide au développement, travaille à l'élaboration d'un rapport sur la coopération Sud-Sud ainsi que sur la coopération triangulaire avec l'Union européenne, dans le cadre de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE dont il est membre. Ces débats sont délicats puisqu'ils questionnent le besoin d'ajustements structurels de l'économie européenne pour assainir ses relations économiques avec les pays tiers.

[1] Le 10ème FED expirera le 31 décembre 2013, avec un nouveau règlement qui couvrira la période 2014-2020 (7 ans au lieu de 5).

[2] Le PE n'est aucunement associé dans la négociation du FED, car il ne fait pas parti du budget européen. La budgétisation du FED est une demande récurrente du Parlement européen de la part du groupe des Verts/ALE et la Commission planifie cette budgétisation d'ici 2020, quand l'Accord de Cotonou expirera.

Recommended

Press release



[Ukrainian children in Russia: Parliament to call for u…]

11.11.2026

Press release



[Greens/EFA in Vilnius: Lithuanian Presidency must lead…]

05.11.2026

Press release

@gettysignature



[U-turn by Conservatives and Social Democrats Puts Jobs…]

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Please share

- E-Mail